

ACTION URGENTE

VIÊT-NAM. CRAINTES POUR LA SANTÉ D'UN PRISONNIER D'OPINION

Le prisonnier d'opinion Huỳnh Truong Ca continue à souffrir de plusieurs maladies, notamment d'une pathologie pulmonaire, de troubles digestifs et de diabète. Les autorités de l'établissement où il était incarcéré ne lui dispensaient pas de soins médicaux adéquats. Elles l'ont à présent transféré dans une autre prison, plus éloignée de chez lui. Amnesty International appelle les autorités vietnamiennes à libérer Huỳnh Truong Ca immédiatement et sans condition.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Premier ministre
Nguyễn Xuân Phúc
Số 1, Hoàng Hoa Thám, Ba Đình,
Hà Nội, Viêt-Nam
Fax : +84 80 48924

Courriel : thongtinchinhphu@chinhphu.vn

Monsieur le Premier ministre,

Je vous écris pour vous faire part de ma profonde inquiétude face à la situation de **Huỳnh Truong Ca**, qui, bien qu'il souffre de plusieurs maladies, notamment de diabète, d'une pathologie pulmonaire et d'hypertension artérielle, a été transféré sans préavis dans la prison de Xuân Lộc le 7 mars.

Cet établissement pénitentiaire étant situé à 250 km de sa ville d'origine, il est très difficile pour sa famille de lui rendre visite et de lui apporter ce dont il a besoin.

Huỳnh Truong Ca a été arrêté le 4 septembre 2018, alors qu'il se rendait à Ho Chi Minh-Ville pour participer à une manifestation pacifique. Déclaré coupable et condamné à cinq ans et six mois d'emprisonnement uniquement pour avoir exercé pacifiquement ses droits fondamentaux, cet homme est un prisonnier d'opinion et devrait être libéré sans délai.

En conséquence, je vous prie instamment, Monsieur le Premier ministre, de libérer Huỳnh Truong Ca immédiatement et sans condition, afin de prouver que le Viêt-Nam est un pays où les droits humains sont respectés.

Veillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération,

COMPLEMENT D'INFORMATION

Huỳnh Trường Ca est membre d'un groupe non enregistré appelé Hiến Pháp (littéralement, « Constitution »), qui agit en faveur de la promotion et de la protection des droits fondamentaux garantis par la Constitution vietnamienne de 2013. Avant son arrestation, Huỳnh Trường Ca avait déjà été harcelé et intimidé à plusieurs reprises par des agents de la sécurité publique locale. Les autorités voulaient qu'il « cesse d'utiliser Facebook pour parler des droits humains et critiquer le gouvernement », ce à quoi il s'était refusé.

Le 28 décembre 2018, à l'issue d'un procès inique, le tribunal populaire de la province de Đồng Tháp a condamné Huỳnh Trường Ca à cinq ans et six mois d'emprisonnement pour « propagande contre l'État », au titre de l'article 117 du Code pénal vietnamien de 2015. La famille de Huỳnh Trường Ca a dit à Amnesty International qu'elle était trop pauvre pour engager un avocat afin de le défendre, et que les autorités refusaient de lui en commettre un d'office. En vertu du droit vietnamien comme du droit international, les autorités sont tenues de mettre un avocat à la disposition des accusés qui n'ont pas les moyens d'engager un conseil.

Au Viêt-Nam, les autorités soumettent fréquemment les prisonniers d'opinion à un transfert d'établissement, afin qu'il soit plus difficile pour les familles de leur rendre visite et de leur apporter des provisions. Les prisonniers qui viennent du sud sont habituellement transférés dans des établissements situés dans le nord, et inversement.

Indignée par le traitement réservé à son père en prison, la fille de Huỳnh Trường Ca a décidé d'évoquer son cas sur sa page Facebook personnelle. Les autorités locales l'ont alors convoquée à un poste de police, où on l'a contrainte à déverrouiller son téléphone et à le remettre aux policiers, qui ont effacé tout ce qu'elle avait écrit sur Facebook. La police l'a également menacée, lui interdisant de parler de son père sur les réseaux sociaux et de contacter qui que ce soit pour demander de l'aide dans cette affaire.

À l'heure actuelle, plus d'une centaine de prisonniers d'opinion sont détenus au Viêt-Nam. Nombre d'entre eux sont victimes d'actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements en détention, notamment de harcèlement, de menaces, d'intimidation ou d'agressions physiques. Les conditions de vie en prison sont très dures ; Amnesty International reçoit souvent des informations de la part de familles de prisonniers d'opinion faisant état d'une alimentation insuffisante, d'une prise en charge médicale déficiente et de l'absence de vêtements adaptés en hiver.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais, vietnamien

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 30 AVRIL 2019.

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

NOM ET PRONOM À UTILISER : Huỳnh Trường Ca (il)

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa41/9945/2019/fr/>